



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories 2.1, 2.3 et 2.4

N° de la demande : 2009-5406

Demande : Nouvelle préparation commerciale : garantie, identité et proportion des produits de formulation

Produit : Fennosan H-12

Numéro d'homologation : 30317

Matière active (m.a.) : Hypochlorite de sodium

N° de document de l'ARLA : 2104681

But de la demande

La présente demande vise à homologuer le Fennosan H-12, une nouvelle application commerciale qui contient 10,3 % d'hypochlorite de sodium, destiné aux systèmes de pâtes et papiers et aux eaux de traitement des papiers afin de lutter contre les bactéries, les algues et les champignons. Le Fennosan H-12 est un nouvel emballage d'un produit de fabrication déjà homologué, Lavo 12% Trade (numéro d'homologation 26684). Cette demande est liée à une deuxième demande connexe (2009-5408) visant à homologuer un nouvel adjuvant, Fennosurf 300, à utiliser en conjonction avec le Fennosan H-12.

Évaluation des propriétés chimiques

Fennosan H-12 se présente sous forme de solution contenant de l'hypochlorite de sodium à une concentration nominale de 10,3 % p/p de chlore disponible, présent sous forme d'hypochlorite de sodium lorsqu'il est emballé. Cette préparation commerciale a une densité de 1,18 g/mL et un pH compris entre 12 et 13. Les exigences concernant les propriétés chimiques de Fennosan H-12 ont été remplies.

Évaluation sanitaire

Aucune étude de la toxicité aiguë de Fennosan H-12 n'est requise étant donné qu'il s'agit d'un nouvel emballage d'un produit existant.

Une évaluation sanitaire qualitative a été effectuée pour le Fennosan H-12, qui contient 10,3 % d'hypochlorite de sodium. Le profil d'utilisation de cette substance dans le Fennosan H-12 correspond aux profils d'utilisation actuellement homologués pour cet ingrédient actif. Par conséquent, l'exposition à l'hypochlorite de sodium et à son sous-produit, le chlore libre disponible, ne devrait pas augmenter au-delà de l'exposition associée aux produits actuellement homologués.

Évaluation environnementale

Aucune préoccupation environnementale n'a été déterminée en association avec l'utilisation proposée du Fennosan H-12.

Évaluation de la valeur

Des études de laboratoire et sur le terrain ont été effectuées pour évaluer la capacité du mélange de Fennosan H-12 et de son adjuvant Fennosurf 300 à réduire l'activité bactérienne dans les eaux de traitement des pâtes et papiers. Pour les études en laboratoire, on a utilisé des échantillons microbiens prélevés dans diverses eaux blanches contaminées de manière à obtenir des organismes de test représentatifs. On a appliqué des épreuves de provocation sur des aliquotes de ces échantillons contaminés en employant différents rapports et concentrations du biocide et de l'adjuvant et en les faisant incuber à des températures représentatives des conditions que l'on trouve dans les applications liées aux pâtes et papiers. Les études sur le terrain ont été effectuées dans des machines à papier et à carton, et les résultats ont été surveillés tout au long des épreuves. Le demandeur a également fourni des publications scientifiques à titre d'information supplémentaire pour étayer les utilisations et les allégations proposées pour l'étiquette. Les données ont montré que le mélange de Fennosan H-12 et de Fennosurf 300 est une méthode plus efficace que l'utilisation d'hypochlorite de sodium seul pour réduire la prolifération des bactéries et champignons dans les procédés liés aux pâtes et papiers.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation des renseignements disponibles pour le produit Fennosan H-12 et les juge suffisants pour accorder l'homologation complète du produit utilisé en conjonction avec l'adjuvant Fennosurf 300.

References

PMRA Document Number	Reference
1841029	2009, Product Identification, DACO: 3.1, 3.1.1, 3.1.2, 3.1.3, 3.1.4 CBI
1841030	2009, Formulation process, DACO: 3.2, 3.2.1, 3.2.2, 3.2.3 CBI
1841031	2009, Chemical and Physical Properties, DACO: 3.5, 3.5.1, 3.5.11, 3.5.13, 3.5.15, 3.5.2, 3.5.3, 3.5.4, 3.5.5, 3.5.6, 3.5.7, 3.5.9 CBI
1841033	2000, Sodium Hypochlorite - MSDS, DACO: 3.5.12, 3.5.8, 9.3.1, 9.5.1, 9.8.1
1841035	2009, Graphic stability Sod Hypo Decomposition at 20C, DACO: 3.5.10 CBI
1841036	1997, Sodium hypochlorite, DACO: 3.5.14
1841037	2007, Chlorine in Drinking Water, DACO: 3.4.1, 3.7, 4.6.1, 4.6.2, 4.6.3, 4.6.5, 4.6.8, 8.1, 8.2.3.1

1358564	Establishing Certified Limits, DACO: 2.12.1, 3.3.1, 3.4.1 CBI
1543639	Establishing Certified Limits, DACO: 2.12.1, 3.3.1, 3.4.1 CBI
1841496	2009, Description of Starting materials, DACO: 3.2.1 CBI
1841045	2009, Value Summaries/Pest problem/Mode of action, DACO: 10.1, 10.2.1, 10.2.2, 10.2.3.1, 10.2.3.3, 10.2.3.4(A), 10.3.1, 10.3.2, 10.5.1
1972093	2008, Emin Leydier NogentsurSeine Microbio Lab Data Files, DACO : 10.2.3.2
1972095	2008, Cascades PKF Lab Study Data Files Toxican eau blanche, DACO: 10.2.3.2
1972097	2008, Cascades PKF Lab Study Data Files Toxican eau frache, DACO: 10.2.3.2
1972098	2008, Cascades PKF Lab Study Data Files Toxican Amidon, DACO: 10.2.3.2
1972103	2009, Fennosurf 300 / Fennosan H-12 Lab Studies Report Cascade, DACO: 10.2.3.2
1972104	2009, Finnish Board Mill Fennosurf 300 Study Edited Data Files, DACO: 10.2.3.2
1972105	2009, Slime Control with Hypochlorite plus Fennosurf 300 in a Board Machine, Finnish Folding-Box Board Machine (2005-2009), DACO: 10.2.3.3
1972111	2010, Minimizing Corrosion Concerns with Oxidizing Biocides by a Targeted Biofilm Control Approach Author: Ken Keegan, Mark Nelson, Juhana Ahola and Marko Kolari, DACO: 10.2.3.4
1972112	2010, US Alkaline Fine Paper Mill, DACO: 10.2.3.4
1972113	2010, Alkaline Fine Paper Mill Fennosurf 150 Trial Data File Plate Counts Graphs, DACO: 10.2.3.4

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2012

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.